

SEFRI NEWS SBF

Informations du Secrétariat
d'Etat à la formation, à la
recherche et à l'innovation SEFRI



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Table des matières

Sommaire

▪ Promotion de carrière dans les hautes écoles	
Le Conseil fédéral veut améliorer la situation de la relève scientifique	4
▪ Importantes manifestations en septembre 2014	
Année de la formation professionnelle: coup d'envoi de la 2 ^e mi-temps	7
▪ Diplôme professionnel et changement de profession pour les adultes	
Un potentiel à exploiter	9
▪ Participation de la Suisse au 7 ^e programme-cadre de recherche de l'Union européenne	
Bilan intermédiaire positif de la coopération internationale dans le domaine de la recherche	10
▪ 50 ans d'archéologie suisse en Grèce	
Un partenariat gréco-suisse riche en découvertes	12
▪ Marché des places d'apprentissage	
Baromètre des places d'apprentissage d'avril 2014: la situation est stable	16

Page de titre: Sur le modèle des concours internationaux EuroSkills et WorldSkills, les Championnats suisses des métiers auront lieu pour la première fois en même temps et au même endroit à Berne, sur le site de Bernexpo, du 17 au 21 septembre 2014. Cet événement majeur s'adresse à un large public. Photos: SwissSkills

IMPRINT

Editeur: Secrétariat d'Etat à la formation,

à la recherche et à l'innovation SEFRI

Effingerstrasse 27, 3003 Berne

info@sbfi.admin.ch, www.sbfi.admin.ch

Rédaction: Dani Duttweiler, Martin Fischer

Graphisme: Communication

Imprimerie: OFCL

Langues: d et f (imprimé), e et i

(format numérique)

ISSN 2296-3685

Pragmatisme et souplesse



Chère lectrice, cher lecteur,

A peine les autorités de l'Union européenne avaient-elles pris acte de l'issue des votations fédérales du 9 février dernier qu'elles émirent déjà leurs signaux en direction de notre pays. Dans une première vague, ceux-ci visent, hélas, la coopération dans le champ de la formation et de la recherche avec le gel des négociations déjà bien avancées sur l'association de la Suisse au programme de recherche Horizon 2020 et au programme d'éducation et de formation Erasmus+. Difficile de savoir si on a pensé aux effets néfastes que le gel risque d'avoir sur un champ cultivé conjointement avec un bénéfice si évident pour toutes les parties – «Honni soit qui mal y pense».

Depuis un certain temps, des entretiens formels plus ou moins ouverts sont à nouveau menés sur l'univers des relations entre la Suisse et l'UE. Dans cet univers, la formation et la recherche ne constituent toutefois que deux pièces d'un puzzle de la plus grande complexité.

Que faire? D'abord, tout ne doit pas être suspendu à la bonne volonté des autorités européennes qui, d'ailleurs, n'obéissent pas toujours à une logique interne concertée. Pour les dossiers dont nous avons la charge, nous pouvons et nous devons donc imaginer des mesures transitoires et de substitution, les négocier avec les partenaires et les mettre en place dans les meilleurs délais. Ce faisant, il ne faut pas perdre de vue que la solution transitoire doit toujours permettre de réintégrer avec un minimum d'accroc le mode d'association que nous continuons à viser.

C'est dans cet état permanent d'incertitude quant au progrès des relations que se situe sans doute le plus grand défi. Face à des scénarios les plus variés et des horizons temporels divers, il n'est pas aisés de gérer des mesures transitoires et de substitution et d'en tirer le profit escompté. Mais nous réussirons – avec la dose nécessaire de pragmatisme et grâce à la souplesse institutionnelle et individuelle dont nous savons faire preuve.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Mauro Dell'Ambrogio".

Mauro Dell'Ambrogio
Secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation

Promotion de carrière dans les hautes écoles

Le Conseil fédéral veut améliorer la situation de la relève scientifique

Le Conseil fédéral est disposé à examiner la possibilité de mesures incitatives spéciales destinées à soutenir les hautes écoles dans leurs efforts en vue d'adapter à long terme et en fonction des besoins la structure des carrières de la relève scientifique. Telle est la conclusion à laquelle il aboutit dans un rapport approuvé fin mai 2014. Les mesures et les recommandations proposées s'adressent à l'administration fédérale et aux organes d'encouragement de la Confédération mais aussi aux cantons, aux conférences des recteurs et aux hautes écoles.



Le Conseil fédéral considère que l'action visant à encourager la relève scientifique dans les universités et les EPF doit porter en priorité sur la flexibilisation de la structure de carrière centrée sur l'obtention d'une chaire. Photo: Université de Lausanne

La Suisse dispose, avec les Ecoles polytechniques fédérales (EPF), les universités cantonales, les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP), d'un système des hautes écoles différencié, complémentaire et perméable qui fait partie du peloton de tête en comparaison internationale. Grâce à leur bonne réputation mondiale, à leur réussite dans l'acquisition des fonds de recherche en compétition internationale, à leurs infrastructures modernes et aux bonnes conditions cadres en général, les hautes écoles suisses sont attrayantes pour l'élite des chercheurs du monde entier. Cette possibilité de puiser selon le seul critère de la qualité dans le réservoir mondial des chercheurs de talent est un facteur clé de réussite pour la place suisse de formation et de recherche et, partant, pour assurer la compétitivité in-

ternationale et la capacité d'innover de la science, de l'économie et de la société suisses.

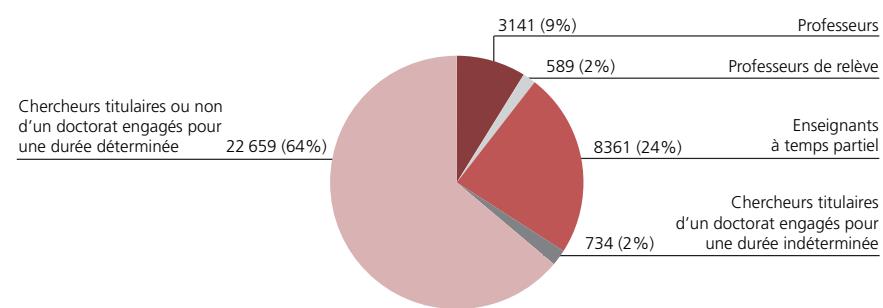
Une des missions des hautes écoles est de former des spécialistes pour l'économie et la société. C'est pourquoi la plupart des diplômés quittent les hautes écoles

après l'obtention de leur titre de bachelor, de master ou de doctorat, tandis qu'une infime partie reste dans le système. En effet, les hautes écoles ont simultanément la mission de promouvoir les talents de sorte à ce qu'ils fournissent les prestations exceptionnelles qui leur ouvriront la voie d'une carrière scientifique en Suisse et à l'étranger. Afin qu'il en soit encore de même à l'avenir et que la Suisse dispose de suffisamment de professionnels hautement qualifiés, il s'agit de continuer à optimiser l'encouragement de la relève dans le domaine des hautes écoles.

La relève scientifique dans les hautes écoles universitaires

La Confédération, les cantons et les organes d'encouragement tels que le Fonds national suisse (FNS) et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) ainsi que les hautes écoles ont déjà mis en œuvre durant les dernières années diverses mesures coordonnées pour améliorer la situation de la relève académique. Le Conseil fédéral estime qu'il est indispensable de prolonger ces efforts dans le but de motiver la relève à acquérir des qualifications scientifiques supérieures.

Fig. 1: Nombre de chercheurs dans les universités suisses et les EPF en 2011



Source: enquête auprès du personnel, SEFRI/CRUS

D'après une enquête du CRUS et du SEFRI auprès du personnel, 9% des 35 484 chercheurs employés dans les universités suisses et les EPF (hautes écoles universitaires) en 2011 bénéficiaient d'un poste fixe en tant que professeur (voir figure 1), tandis que 80% étaient engagés pour une durée déterminée. Le Conseil fédéral considère que l'action doit porter en priorité sur la flexibilisation de la structure de carrière actuelle centrée sur l'obtention d'une chaire. Il s'agit de concevoir un cheminement de carrière caractérisé par une sélection tôt dans le processus et un parcours académique plus attrayant et plus aisément planifiable. Le Conseil fédéral est disposé à examiner la possibilité de mesures incitatives spéciales destinées à soutenir les hautes écoles dans leurs efforts en vue d'adapter à long terme et en fonction des besoins la structure des carrières de la relève scientifique. Parmi ces mesures figure certes la création de postes de professeur assistant en tenure track (soit sous forme d'un engagement qui peut mener à une titularisation de durée indéterminée après une période d'essai limitée dans le temps), mais également la définition d'autres profils différenciés. Conjointement avec les hautes écoles et le FNS, la Confédération va examiner, dans le cadre de l'élaboration du message FRI 2017-2020, les mesures qu'il convient de prendre et jusqu'à quel point il convient de remanier les instruments d'encouragement actuels.

but. Selon la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), c'est au Conseil des hautes écoles que reviendra la compétence de définir les caractéristiques des types de hautes écoles et de fixer les prescriptions correspondantes sur les niveaux des études et la perméabilité.

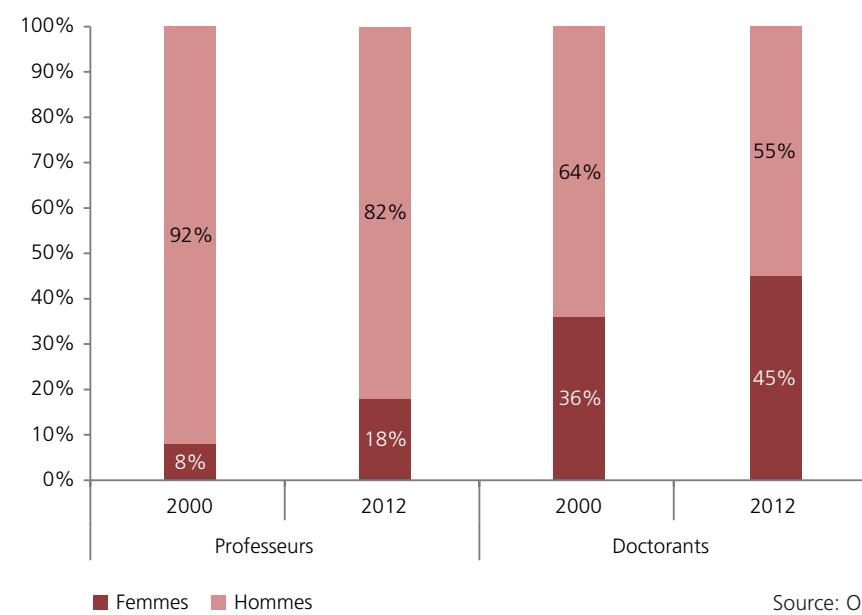
Comme les collaborateurs du corps intermédiaire dans les hautes écoles spécialisées assument pour l'essentiel des tâches de recherche, il convient également d'examiner si et comment les conditions-cadres de la recherche appli-

quée pourraient être améliorées. En sus de mesures en faveur d'une plus forte implication du corps professoral dans l'encadrement du corps intermédiaire, le FNS et la CTI devraient en outre examiner si des améliorations de l'encouragement de projets ou de l'encouragement des carrières sont possibles et si oui les-quelles.

Egalité des chances

Bien que la proportion de femmes ait augmenté à tous les niveaux dans les hautes écoles suisses durant les vingt dernières années, les différences liées au

Fig. 2: Proportion de femmes parmi les professeurs et les doctorants dans les universités suisses et les EPF

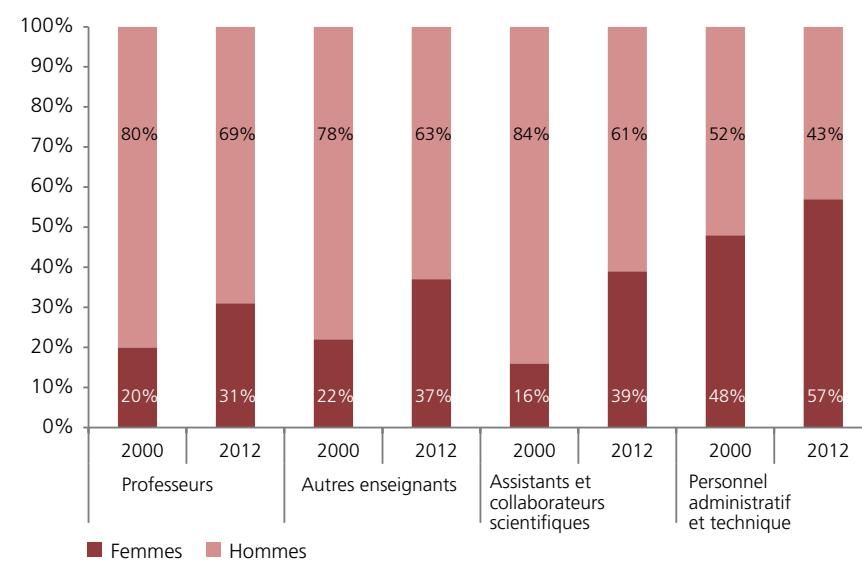


Source: OFS

La relève scientifique au sein des hautes écoles spécialisées

Le rapport recommande, entre autres, de renforcer encore l'orientation du corps intermédiaire vers la pratique et d'encourager la coopération avec l'économie et la société. En outre, il convient de prendre des mesures qui permettent à la relève scientifique des hautes écoles spécialisées d'acquérir des qualifications plus élevées au sein des hautes écoles également. Ces mesures devraient aussi permettre aux diplômés des hautes écoles spécialisées d'accéder plus aisément au troisième cycle des hautes écoles universitaires. De nouvelles formes de coopération entre les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles universitaires au niveau doctoral et, lorsque cela s'y prête, avec l'économie et la société, pourraient bien mener au

Fig. 3: Proportion de femmes parmi le personnel des hautes écoles spécialisées suisses



Source: OFS

genre dans la distribution par domaine de spécialisation et par étape de carrière (voir figures 2 et 3) sont encore très prononcées. Le Conseil fédéral considère qu'il est nécessaire de perpétuer les mesures en cours, voire de les renforcer si nécessaire. Toutes les mesures d'encouragement et toutes les étapes de qualification doivent être constamment passées au crible de l'égalité des chances. Il est crucial d'améliorer encore la compatibilité entre la carrière scientifique et la famille.

Large assise du rapport

Le présent rapport a pour origine la prise de position «Vision 2020», établie par le Groupe de jeunes chercheurs en avril 2012 dans l'intention de résumer les attentes de la relève scientifique en Suisse. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats s'est saisie du sujet et a demandé par la voie d'un postulat (postulat 12.3343) au Conseil fédéral d'établir un rapport, d'évaluer les mesures prises à ce jour pour garantir la relève scientifique dans les hautes écoles suisses et de soumettre, en collaboration avec les acteurs concernés, d'autres propositions, si possible à visée incitative.

Le SEFRI a élaboré le rapport en étroite collaboration avec les hautes écoles (représentées par la Conférence des recteurs des universités suisses CRUS, la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses KFH et le Conseil des EPF), les organes d'encouragement de la Confédération (FNS et CTI), les offices fédéraux concernés (Office fédéral de la statistique OFS et Conseil suisse de la science et de l'innovation CSSI), les académies des sciences et le Groupe de jeunes chercheurs.

Le rapport analyse la situation dans les hautes écoles suisses. Dans la perspective de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) qui entrera vraisemblablement en vigueur début 2015, le Conseil fédéral profite de l'occasion pour dresser une vue d'ensemble du système suisse des hautes écoles, en se focalisant sur les hautes écoles universitaires et les hautes écoles spécialisées. La situation de la relève scientifique est présentée des points de vue des conditions d'engagement et d'emploi, du genre, de la nationalité et de la hiérarchie. Le rapport montre également dans quelle mesure les hautes écoles suisses parviennent à recruter

suffisamment de Suisses et d'étrangers scolarisés en Suisse pour des emplois académiques et à les encourager de manière adéquate. Enfin, le rapport examine également s'il existe des profils de carrière transparents et si le passage des hautes écoles au monde professionnel prend place à un âge adéquat du point de vue de la biographie professionnelle.

Pour chacun des thèmes de la relève académique abordés ici, les différences entre les types de hautes écoles, entre les hautes écoles elles-mêmes et entre les domaines de spécialité et les disciplines peuvent être relativement considérables. Garder ces différences à l'esprit est essentiel lors de l'examen, puis, ultérieurement, de la mise en œuvre des mesures proposées.

Contact

Universités:

Corina Wirth, SEFRI

Conseillère scientifique

Division Hautes écoles

✉ +41 58 462 48 44

✉ corina.wirth@sbfi.admin.ch

Hautes écoles spécialisées:

Jenny Hutter, SEFRI

Conseillère scientifique

Division Hautes écoles

✉ +41 58 463 24 43

✉ jenny.hutter@sbfi.admin.ch

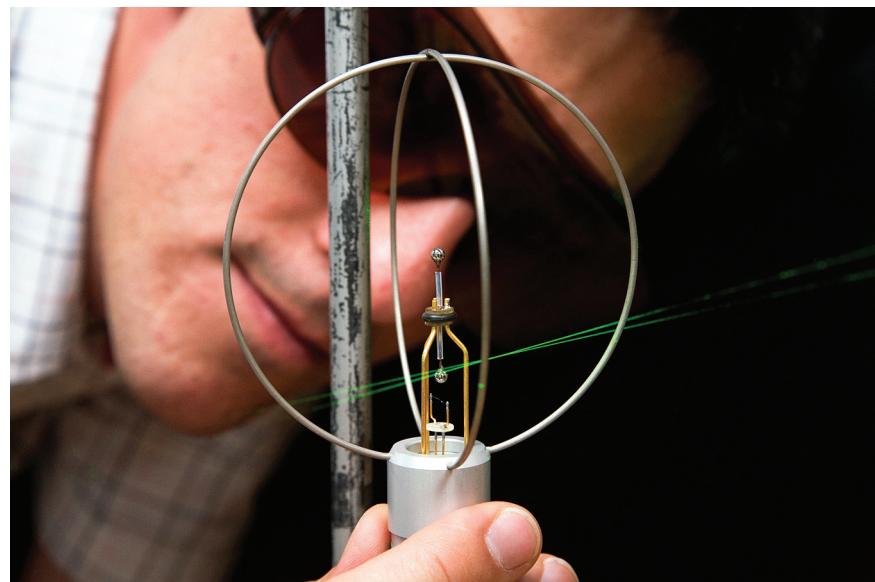
Informations complémentaires

La version électronique du rapport est disponible sur:

✉ www.sbfi.admin.ch/releve-scientifique

Pour recevoir une version papier du rapport, veuillez vous adresser à

✉ info@sbfi.admin.ch



Comme les collaborateurs du corps intermédiaire dans les hautes écoles spécialisées assument pour l'essentiel des tâches de recherche, le rapport du Conseil fédéral sur l'encouragement de la relève recommande d'examiner si et comment les conditions-cadres de la recherche appliquée pourraient être améliorées. Photo: Haute école de Lucerne

Importantes manifestations en septembre 2014

Année de la formation professionnelle: coup d'envoi de la 2^e mi-temps

Déjà six mois que les manifestations relatives à l'année de la formation professionnelle battent leur plein: la cérémonie en l'honneur des lauréats du Mondial des métiers 2013 et la Journée intercantonale de la formation professionnelle, notamment, ont permis de faire connaître les nombreuses possibilités offertes par la formation professionnelle. Le semestre à venir aura lui aussi son lot de moments forts, tels que les Championnats suisses des métiers, qui auront lieu pour la première fois en même temps et au même endroit à Berne, ainsi que le premier Congrès international sur la formation professionnelle à Winterthour.



Cette année aux SwissSkills à Berne, les compétitions seront aussi palpitantes que celles de Leipzig 2013. Photo: SwissSkills

SwissSkills Berne 2014



Le 17 septembre, le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann donnera à Berne le coup d'envoi de la plus grande manifestation sur la for-

mation professionnelle. Elle se déroulera sur cinq jours placés sous le signe d'une formation professionnelle performante, novatrice et résolument tournée vers l'avenir: près de 130 métiers en live, 80 championnats des métiers, 1000 participants, 300 jurés et une surface d'exposition de 80 000 m².

Sur le modèle des concours internationaux des métiers EuroSkills et WorldS-

kills, les Championnats suisses des métiers auront lieu pour la première fois en même temps et au même endroit à Bernexpo. Les préparatifs vont bon train. Les candidats de quelques branches sont déjà connus, alors que dans d'autres, les qualifications sont encore en cours.

Les visiteurs pourront suivre en direct des compétitions captivantes, mais aussi s'informer sur les différentes professions et leurs filières d'études. Les métiers artisanaux qui, en raison d'un faible nombre d'apprentis, ne peuvent pas participer aux championnats, feront l'objet d'une exposition spéciale. Des associations et des institutions de formation se présenteront dans le cadre d'une autre exposition spéciale, intitulée «Du pro à l'ex-

pert – avec la formation professionnelle supérieure et la formation continue». Les visiteurs pourront pénétrer dans une «ville de la formation» et suivre le parcours de six personnes, de leur formation à l'exercice de leur profession. D'autres offres de formation pouvant être suivies après avoir terminé une formation professionnelle initiale, une école de culture générale ou une haute école, seront également présentées. L'exposition permet ainsi de mettre en avant les nombreuses possibilités de qualification supérieure et de formation continue, mais aussi la perméabilité du système suisse de formation.

Les SwissSkills Berne 2014 ne sont pas seulement intéressants pour les jeunes qui doivent choisir une voie professionnelle après l'école obligatoire, mais également pour les élèves et leurs parents, qui peuvent obtenir des informations de première main sur les possibilités de formation et de carrière. Pour les quelque 60 associations professionnelles qui seront présentes, la manifestation constitue ainsi un important outil de marketing.

Congrès international sur la formation professionnelle



Le système dual suisse de la formation professionnelle suscite de plus en plus d'intérêt à l'étranger. C'est pourquoi un Congrès international sur la formation professionnelle entièrement dédié

à la formation professionnelle duale sera organisé du 15 au 18 septembre 2014. Il présentera le système suisse de formation professionnelle ainsi que la répartition des tâches et la collaboration entre les différents partenaires (Confédération, cantons et organisations du monde du travail). Ce congrès a pour but de favoriser les échanges entre les acteurs de la formation professionnelle suisses et étrangers. L'instauration d'un dialogue devrait déboucher sur la création de meilleures conditions-cadres en vue d'une coopération internationale dans ce domaine.

Le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann ouvrira officiellement le congrès le 16 septembre. Au programme: exposés, séminaires, discussions et visite de lieux de formation pour familiariser les participants avec la formation professionnelle duale. Le dernier jour du congrès, ceux-ci se rendront aux SwissSkills Berne 2014.

Contact

Gerda Lüthi, SEFRI

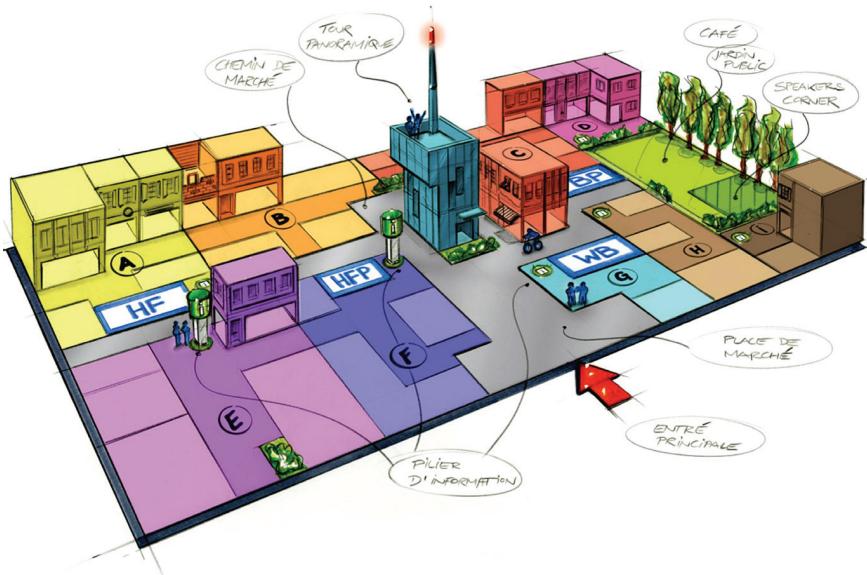
Responsable de projet, unité Questions de fond et politique, division Bases du système de formation

☎ +41 58 464 05 83

✉ gerda.luethi@sbfi.admin.ch

Informations complémentaires

- SwissSkills Berne 2014:
✉ www.swissskillsberne2014.ch
- Exposition spéciale Formation professionnelle supérieure et formation continue:
✉ www.alice.ch/fr/themes/formation-professionnelle-superieure/exposition-speciale/
- Exposition spéciale Métiers artisanaux:
✉ www.swissskillsberne2014.ch
(rubrique Event / Expos spéciales)
- Documentation sur les métiers artisanaux:
✉ http://issuu.com/kurszentrum/docs/handwerk_14_1
- Congrès international sur la formation professionnelle:
✉ www.vpet-congress.ch



Exposition spéciale Formation professionnelle supérieure et formation continue: présentation de quelques carrières dans une «ville de la formation». Illustration: FSEA

Année de la formation professionnelle – Agenda

En décrétant 2014 «année de la formation professionnelle», la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail souhaitent mieux faire connaître la formation professionnelle sur le plan national et international. Les diverses manifestations que sont les conférences sur les places d'apprentissage, les journées de la formation professionnelle, les salons des métiers et les journées d'information constituent autant d'occasions de présenter au public la formation professionnelle et ses avantages.

Un récapitulatif des manifestations sous forme de calendrier peut être consulté à l'adresse internet www.formationprofessionnelle2014.ch. Toutes les personnes qui envisagent d'organiser une manifestation, une journée, etc. en rapport avec la formation professionnelle peuvent le faire savoir par courriel à info@sbfi.admin.ch. L'information sera ajoutée dans le calendrier.

Prochaines manifestations (extrait)

1.7. et 18./19.9.	Camp d'été de l'IFFP, Zollikofen et Berne
2.7.	Journée de l'industrie Swissmem, Zurich
29.8.-2.9.	OBA (Ostschweizer Bildungs-Ausstellung), St-Gall
9.-11.9.	BiM / Berufsinfo-Messe 2014, Olten
11.-17.9.	Capa'cité 2014 au cœur de Neuchâtel
15.-18.9.	Congrès international sur la formation professionnelle, Winterthur
17.-21.9.	SwissSkills Berne 2014, Berne
5.11.	Luzerner Konferenz höhere Berufsbildung, Lucerne
5.-9.11	FIUTSCHER, Bündner Berufsausstellung für Aus- und Weiterbildung, Coire
13.11.	Journée «Futur en tous genres», partout en Suisse
18.11.	Journée de la formation professionnelle du SEFRI, Berne

Diplôme professionnel et changement de profession pour les adultes

Un potentiel à exploiter

Les qualifications complémentaires et supérieures des adultes sont un enjeu crucial sur les plans économique et social. La Confédération, les cantons et les entreprises veulent davantage exploiter ce potentiel pour couvrir les besoins en personnel qualifié. Le SEFRI a publié un rapport à ce sujet à la mi-juin 2014.

La formation professionnelle est traditionnellement tournée en priorité vers les jeunes en fin de scolarité obligatoire qui entendent s'insérer sur le marché du travail par le biais d'une formation professionnelle initiale. Ceux-ci ont ensuite plusieurs possibilités d'acquérir une qualification plus élevée, soit dans la formation professionnelle supérieure, soit dans les hautes écoles, moyennant une maturité professionnelle et, si nécessaire, une qualification complémentaire. Un potentiel supplémentaire a été «mis en lumière»: les adultes n'ayant jamais obtenu de titre professionnel ou souhaitant changer de profession.

L'incertitude régnait jusqu'ici lorsqu'il s'agissait d'estimer l'ampleur du potentiel de formation pour les adultes, l'adéquation des offres actuelles pour les adultes et la marge d'amélioration possible. Le SEFRI a par conséquent lancé un projet en 2013 pour analyser ces questions. La situation a été examinée avec les partenaires de la formation professionnelle (cantons et organisations du monde du travail). Le rapport qui vient d'être publié définit les axes prioritaires de développement des offres de formation destinées aux adultes.

Environ 14 pour cent des adultes

En 2012, 620000 personnes âgées de 25 à 54 ans ne disposaient d'aucun diplôme postobligatoire (formation professionnelle initiale ou certificat de culture générale du degré secondaire II). 427000 d'entre elles exerçaient une activité professionnelle et 36000 étaient à la recherche d'un emploi. La part d'adultes (âgés de 25 à 64 ans) sans diplôme parmi la population s'élève à environ 14 pour cent; elle est de 11 pour cent chez les hommes et de 16 pour cent chez les femmes.

Ces chiffres de l'Office fédéral de la statistique montrent qu'une part significa-

tive d'adultes est concernée par ce défaut de qualification élémentaire. Il n'est toutefois pas possible d'effectuer une évaluation fiable du potentiel réel dans ce domaine du fait qu'aucune donnée n'est disponible sur l'intérêt et les capacités des personnes concernées.

Le nombre d'adultes – quelque 18000 adultes en 2012 – qui suivent aujourd'hui une formation professionnelle initiale est lui aussi déjà remarquable en soi. En outre, près de 6400 adultes ont obtenu un diplôme professionnel fédéral (certificat fédéral de capacité ou attestation fédérale de formation professionnelle); ce qui représente 10 pour cent de l'ensemble des diplômes professionnels délivrés. Parmi ces adultes diplômés, on ne connaît pas la part de ceux qui ont obtenu un premier diplôme ni celle de ceux qui étaient déjà titulaires d'un diplôme et ont ensuite changé de profession. Ce manque de données empêche de quantifier le potentiel en diplômes professionnels supplémentaires. La Confédération entend donc développer les statistiques de formation en vue d'obtenir si possible de meilleures bases chiffrées.

Formation professionnelle initiale: la voie principale pour les adultes aussi

L'analyse a montré que la majorité des adultes empruntent la voie destinée de prime abord aux jeunes: en effet, plus de 40 pour cent des adultes ont obtenu un diplôme professionnel en suivant une formation professionnelle initiale classique. Or cette voie coûte cher aux participants et à la société; selon leur salaire, les personnes en formation ne sont pas toujours à même de subvenir aux coûts de la vie. 21 pour cent d'entre eux ont suivi une formation professionnelle initiale raccourcie, comme elles sont proposées aux personnes en réinsertion professionnelle (par ex. assistant/assistante en soins et santé communautaire ou

assistant socio-éducatif/assistante socio-éducative, informaticien/informaticienne, ferblantier/ferblantière). 34 pour cent ont atteint leur but par la voie d'une admission directe à la procédure d'examen. En guise de préparation à l'examen, il existe pour certaines professions des formations en cours d'emploi qui s'appuient sur les connaissances et les expériences acquises et combinent les lacunes restantes, que ce soit dans le cadre de cours du soir ou de cours pendant le week-end ou encore par le biais de l'étude individuelle (par ex. maçon/maçonne, constructeur/constructrice de routes CFC et gestionnaire du commerce de détail CFC). 4 pour cent ont réussi une procédure de validation, telle qu'elle existe aujourd'hui pour une vingtaine de formations professionnelles initiales depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la formation professionnelle en 2004.

Les voies de formation plus flexibles s'adressant spécifiquement aux adultes sont en partie peu utilisées. Cela s'explique entre autres par la grande diversité des offres par branche, profession et région. Le rapport du SEFRI rend également compte de cette hétérogénéité.

Nouvel axe prioritaire

D'entente avec un groupe de suivi associant largement les partenaires de la formation professionnelle, le SEFRI conclut qu'aucune modification législative n'est nécessaire pour mieux exploiter le potentiel des adultes. Les bases légales actuelles offrent suffisamment de flexibilité. Elles permettraient par exemple de proposer des formations professionnelles initiales à temps partiel, telles qu'elles ont été notamment introduites pour les adultes, ou des offres avec des voies de formation modulaires et des examens partiels au lieu d'un examen final intégral comme dans l'industrie horlogère.

En revanche, des mesures doivent être prises pour mieux exploiter les marges de



Les voies plus flexibles s'adressant spécifiquement aux adultes sont, pour certaines offres, peu utilisées. Cela s'explique entre autres par la grande diversité des offres par branche, profession et région. La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail ont par conséquent appelé à faire des efforts d'information supplémentaires et à prendre de nouvelles mesures pour mieux exploiter les marges de manœuvre offertes par la législation. Photo: Iris Krebs

mancœuvre et des efforts d'information doivent être consentis à tous les échelons si l'on veut mieux faire connaître les possibilités prévues par la loi ainsi que les offres concrètes. Le SEFRI examinera en outre le guide actuel des procédures de validation dans le but de mieux prendre en compte les exigences diverses entre les professions et d'orienter moins uni-

latéralement l'élaboration des dossiers individuels sur les aptitudes linguistiques. Un nouveau guide sera en outre élaboré avec les partenaires de la formation professionnelle pour les offres de formation modulaires et les autres procédures de qualification en vue de faciliter le développement de telles offres et de garantir la qualité et la comparabilité des

diplômes. Un besoin a également été identifié au niveau du financement. Il est recommandé aux cantons de revoir les limites d'âge pour les bourses d'études et les prêts afin que les adultes puissent eux aussi bénéficier d'aides à la formation.

Au premier Sommet national de la formation professionnelle organisé fin mars 2014 sous la conduite du conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann, les partenaires de la formation professionnelle ont déclaré que le diplôme professionnel des adultes est une priorité. Cela garantit que ce thème sera suivi à tous les échelons.

Contact

Barbara Ryser, SEFRI

Responsable de projet, unité Questions de fond et politique, division Bases du système de formation

☎ +41 58 462 07 06

✉ barbara.ryser@sbfi.admin.ch

Informations complémentaires

Rapport «Diplôme professionnel et changement de profession pour les adultes – Offres existantes et recommandations pour les développements futurs». Berne, juin 2014:

↗ www.sbfi.admin.ch/berufsabschluss_f

Participation de la Suisse au 7^e programme-cadre de recherche de l'Union européenne

Bilan intermédiaire positif de la coopération internationale dans le domaine de la recherche

La participation de la Suisse aux programmes-cadres de l'Union européenne est une réussite. Telle est la conclusion du rapport intermédiaire publié par le SEFRI. Outre le retour financier positif, il convient de souligner l'expérience des participants suisses et l'intégration de la recherche suisse dans le paysage européen de la recherche. C'est ce constat qui motive l'objectif du Conseil fédéral et des Chambres fédérales d'obtenir l'association de la Suisse au 8^e programme-cadre européen «Horizon 2020».

A la demande des Chambres fédérales, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) assure l'évaluation du rapport coût-efficacité et des conséquences d'une participation intégrale de la Suisse aux programmes-cadres de recherche de l'Union européenne (PCR). Pour ce faire, un ensemble d'indicateurs a été élaboré, qui a permis de présenter en 2010 un premier rapport comportant des données quantita-

tives relatives à la participation de la Suisse au 6^e PCR. Depuis lors, un nouvel ensemble de données a été constitué à partir d'une enquête auprès des participants suisses aux PCR. Cette enquête englobe les réponses de 375 instituts et entreprises suisses ayant participé aux PCR. Du fait de sa pertinence statistique, cet ensemble de données apporte des informations actualisées sur les effets de la participation de la Suisse aux PCR, et

en particulier au septième de ces programmes (2007-2013). Il sera possible de procéder à une autre analyse, définitive cette fois-ci, des effets de la participation au 7^e PCR dans quelques années, lorsque toutes les données sur les projets impliquant une participation suisse, qui seront alors terminés, seront disponibles. Les données et informations exploitées et rassemblées dans le présent rapport peuvent se résumer comme suit.

Retour financier positif

La Suisse bénéficie d'un retour financier positif de son association aux PCR. Dans le cadre de sa participation aux PCR, la Suisse a en effet touché davantage sous forme de subventions pour des projets que la Confédération n'a dépensé au titre de ses contributions financières contractuelles à l'UE. Ainsi, les contributions de la Suisse au 6^e PCR s'élevaient à 775,3 millions de francs, alors que ses participants à ce programme ont reçu 794,5 millions de francs d'aides, ce qui représente un retour financier net de 19,2 millions de francs. Pour le 7^e PCR, le retour financier net définitif ne pourra être déterminé qu'une fois tous les projets terminés, mais on peut d'ores et déjà partir du principe que les retombées financières seront positives. Cela s'explique par le positionnement extrêmement compétitif de la recherche en Suisse, à même, dans de nombreuses disciplines, de présenter des chercheurs qui enregistrent des performances supérieures à la moyenne pour l'obtention d'un financement.

Importante source de financement pour les activités de la Suisse en matière de recherche et développement (R&D)

Les aides allouées dans le cadre des PCR représentent une importante source de financements tiers pour la Suisse, de même qu'un élément stratégique de la promotion de la recherche universitaire. Les instituts de recherche universitaires et non universitaires sont dans les deux cas 65% à citer l'accès aux financements comme leur première motivation de participation aux mises au concours des PCR. Les subventions de l'UE couvrent en tout 22,4% des coûts de recherche et de développement des sondés, suivies du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), avec une part de 17,6%, et de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) avec 7,9%.

Influence positive sur l'économie

Les données disponibles à ce jour semblent indiquer que, de manière très simplifiée, chaque participation de la Suisse aux PCR entraînerait la création de deux emplois, à durée déterminée deux fois sur trois toutefois. De manière indirecte, la création d'entreprises («start-ups») en conséquence de la par-

icipation à des projets des PCR contribue également à la création d'emplois. Les brevets et autres formes de propriété intellectuelle mais aussi, bien souvent, la commercialisation, constituent d'autres formes d'utilité économique pour les participants aux projets.

Expérience positive des chercheurs participants

La majorité des participants suisses (72%) sont satisfaits de leur participation aux projets des PCR et estiment qu'elle a pour eux des conséquences positives (69%). Ce résultat est d'autant plus remarquable que le participant moyen a également soumis des propositions de projets non retenus dans le cadre des appels d'offres très concurrentiels des PCR, et que les exigences administratives ainsi que les moyens requis pour l'établissement des rapports et le contrôle du projet sont globalement jugés critiques. Comme les subventions des PCR sont surtout allouées «du haut vers le bas», c'est-à-dire dans le cadre d'appels à propositions sur des thèmes de recherche donnés, il est particulièrement important de noter que 63% des participants suisses sont d'avis que les thèmes de recherche mis au concours couvrent les besoins des chercheurs.

Encouragement de la production de savoirs et de compétences

Le nombre de publications scientifiques constitue un important indicateur de la

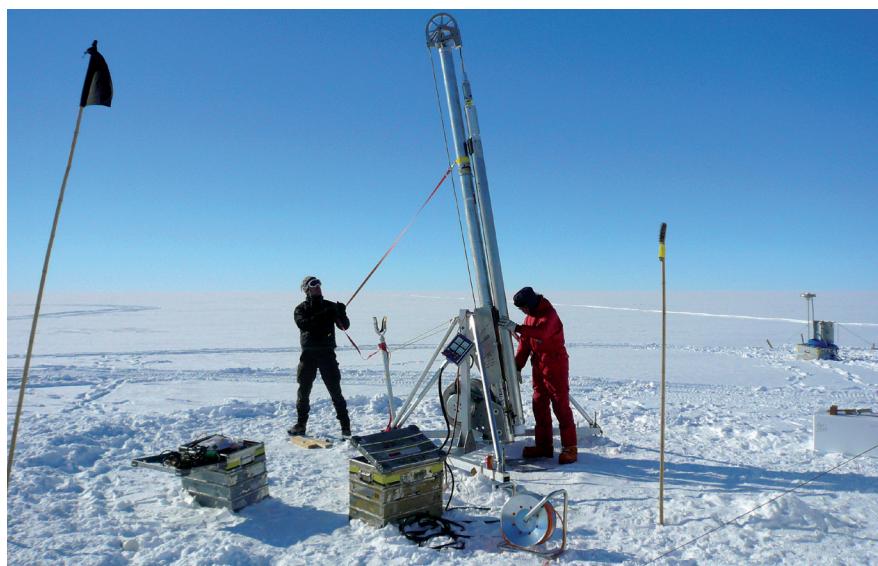
productivité des chercheurs. Pour chaque participation à un projet des PCR, les participants suisses publient en moyenne sept contributions à des revues ou à des ouvrages validés par leurs pairs, ainsi que cinq autres publications. En outre, ils ont fait connaître les résultats de leurs travaux dans le cadre de dix communications orales en moyenne (telles que des présentations lors de séminaires). Tout aussi positif est le bilan du travail de formation effectué: dans le cadre des 226 participations suisses à des projets analysées pour l'enquête, 200 thèses de doctorat et 200 mémoires de master ont été rédigés.

Transfert de connaissances et mobilité des chercheurs

Plus de 300 chercheurs issus d'instituts suisses ont pu à ce jour profiter de bourses d'échange ou de formation européennes dans le cadre des 6^e et 7^e PCR. Ce chiffre correspond à un taux de réussite supérieur à la moyenne des instituts suisses dans la participation aux actions «Marie Curie» des PCR.

Coopérations et réseaux

La participation aux projets des PCR permet d'encourager des collaborations entre les organes de recherche publics et privés: en effet, une participation sur deux débouche sur de nouvelles coopérations des instituts publics de R&D avec l'économie, et une sur trois a donné lieu à un partenariat public-privé au niveau



Du fait de leur orientation en faveur de la coopération internationale des chercheurs, les programmes-cadres de recherche de l'Union européenne apportent un complément idéal aux instruments nationaux existants de financement de la recherche. Photo: SEFRI

national. La participation des Suisses aux PCR joue également un rôle majeur dans la constitution de réseaux de collaboration scientifique.

Porte d'entrée vers la R&D internationale

La structure coopérative des projets de recherche est très attrayante pour les participants suisses visant une internationalisation. La plupart des consortiums de projet des PCR rassemblent en effet des équipes issues de différents Etats membres et associés de l'Union européenne. Dans ce contexte, il est intéressant de relever que la moitié des participants suisses aux PCR ont le sentiment d'avoir un accès simplifié aux consortiums de projets de ces programmes depuis l'association de la Suisse. Parmi les avantages les plus notables pour un participant aux projets des PCR et pour son implantation consécutive sur la scène mondiale de la recherche, 82% des sondés

désident l'accès aux recherches les plus avancées dans leur spécialité et 73% l'apprentissage de nouvelles stratégies et angles de traitement des problèmes dans le contexte de la recherche scientifique internationale. De même, 73% des personnes interrogées voient également comme un atout la possibilité de tester et de défendre leurs propres idées et méthodes face à celles des chercheurs d'autres nationalités. Pour 69% des sondés, la participation aux PCR est en outre synonyme de renforcement de leur position concurrentielle internationale sur les plans technique et scientifique, du fait d'une meilleure connaissance du contexte européen.

PCR complémentaires aux aides nationales à la recherche

Du fait de leur orientation en faveur de la coopération internationale des chercheurs, les PCR apportent un bon complément aux instruments nationaux exis-

tants de financement de la recherche. A cet égard, il est intéressant de noter que si, selon les sondés, la moitié des subventions sont autoportées par les PCR, elles permettent également, pour 30% des répondants, l'accès au soutien fourni par d'autres sources nationales. On observe donc une complémentarité entre l'accès aux PCR et les programmes d'encouragement nationaux.

Contact

Martin Kern, SEFRI
Conseiller scientifique de l'unité Programmes-cadres européens
☎ +41 58 465 14 19
✉ martin.kern@sbfi.admin.ch

Informations complémentaires

La publication «Effets de la participation de la Suisse au 7^e programme-cadre européen. SEFRI, 2014» est disponible sur:

✉ www.sbfi.admin.ch/impakt_frp7_fr

50 ans d'archéologie suisse en Grèce

Un partenariat gréco-suisse riche en découvertes

Depuis 1964, des archéologues suisses étudient les vestiges de la ville antique d'Érétrie, située sur l'île d'Eubée en Grèce. A la mi-mai 2014, le secrétaire d'Etat Mauro Dell'Ambrogio, directeur du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), a participé à Athènes aux festivités marquant le 50^e anniversaire des premières fouilles suisses d'Érétrie. Sur le site archéologique, il a rencontré le président de la République hellénique Karolos Papoulias et s'est entretenu avec de hauts représentants du Ministère de la culture.



L'Ecole suisse d'archéologie en Grèce (ESAG) est le seul institut archéologique suisse permanent à l'étranger. Elle possède entre autres une maison de fouilles à Érétrie. Photos: Id.

Érétrie est une ville de la côte ouest de l'île d'Eubée. Deuxième plus grande île après la Crète, elle est située en Grèce centrale (Stereia Ellada).

Puissance commerciale et centre culturel

L'histoire d'Érétrie débute à l'Age du Bronze. Aux 8^e et 7^e siècles av. J.-C., la cité connaît une période de prospérité: trait d'union entre l'Orient et l'Occident, elle fait partie des premières puissances coloniales et commerciales à partir à la conquête de la Méditerranée. En 490 av. J.-C., les Perses détruisent les temples d'Érétrie en représailles à la participation de la ville à la révolte de l'Ionie. A l'époque classique et hellénistique, Érétrie, dont le territoire couvre un tiers de l'île d'Eubée, conserve son statut d'Etat (polis) important. C'est à cette période

que sont construites de luxueuses maisons destinées à l'élite. La ville est détruite par les Romains une première fois en 198 av. J.-C., et probablement une deuxième fois en 88 av. J.-C. Les récentes fouilles suisses ont cependant montré qu'Érétrie connaît à nouveau une certaine prospérité pendant l'époque impériale (du 1^{er} au 3^e siècle après J.-C.). Les derniers vestiges de la ville antique datent du 6^e siècle après J.-C.

Situation particulière dans la recherche archéologique

Les premières fouilles débutent à Érétrie au 19^e siècle de notre ère. Depuis 1964, des archéologues suisses fouillent et étudient les vestiges de la ville antique en collaboration avec les autorités archéologiques grecques. En 1975, la mission archéologique suisse est officiellement reconnue par l'Etat grec sous le nom d'«Ecole suisse d'archéologie en Grèce (ESAG)». L'ESAG est le seul institut archéologique suisse permanent à l'étranger. Elle possède des bureaux à Athènes ainsi qu'une maison de fouilles à Érétrie. Son siège en Suisse se trouve à l'Université de Lausanne.

L'ESAG est dirigée depuis 2007 par Karl Reber, professeur d'archéologie classique à l'Université de Lausanne. En tant qu'institut de recherche, l'ESAG contribue à l'encouragement de la relève académique. Tous les ans, des étudiants des universités suisses ont ainsi la possibilité de participer aux études et aux fouilles qui ont lieu sur le site d'Érétrie.

Soutien financier de la Confédération

Dans le cadre du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI) pour la période 2013-2016, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) soutient l'archéologie suisse à l'étranger avec une contribution annuelle d'environ 850 000 francs. Depuis 2008, la Fondation de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce, présidée par l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchebin, coordonne l'ensemble des activités de recherche archéologiques suisses à l'étranger bénéficiant du soutien de la Confédération. Elle est l'une des quatre fondations du domaine de l'archéologie bénéficiaires



L'ancien conseiller fédéral Pascal Couchebin, président de la Fondation de l'ESAG, ainsi que le secrétaire d'Etat Mauro Dell'Ambrogio ont pris part aux festivités du 50e anniversaire.



A l'occasion des festivités du 50e anniversaire des premières fouilles suisses à Érétrie, le président de la République hellénique Karolos Papoulias a visité le site archéologique et salué entre autres le professeur Pierre Ducrey, ancien directeur de l'ESAG.



Le professeur Karl Reber, directeur de l'ESAG, explique au président de la République hellénique Karolos Papoulias la maquette de la Maison aux mosaïques datant du 4^e siècle av. J.-C.

Discussions bilatérales et internationales

A l'occasion des festivités du 50^e anniversaire du début des fouilles suisses en Grèce, le secrétaire d'Etat Mauro Dell'Ambrogio a rencontré le ministre de l'éducation et des cultes Konstantinos Arvanitopoulos. Le 13 mai à Athènes, il a en outre participé à une rencontre du Conseil informel «Compétitivité» de l'UE consacré à la recherche et à l'innovation.

d'un subside de la Confédération. Outre l'ESAG, la Confédération soutient la Fondation Suisse-Liechtenstein pour l'archéologie suisse à l'étranger (SLSA), la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique ainsi que la Fondation Kerma, (fouilles archéologiques suisses à Kerma, Soudan). Le soutien de la Confédération a eu pour effet la mise en réseau en Suisse de ces institutions et

ouvre de nouvelles possibilités de financement pour les projets d'excellence, de manière compétitive, via le Fonds national. Si les coûts de la recherche peuvent être assumés par le FNS et des entités privées (fondations, entreprises, mécènes), la viabilité de ces missions dépend du soutien des collectivités publiques. Chacune de ces fondations accomplit un mandat en relation avec la formation, la recherche et la valorisation des savoirs et se charge de la publication des résultats qui en découlent. Toutes les personnes qui assument des fonctions dirigeantes (présidence, vice-présidence et direction) exercent leur mandat à titre gracieux.

En 2010, une évaluation externe a mis en évidence la qualité scientifique des travaux, leur renommée et la contribution de l'archéologie suisse au rayonnement scientifique de la Suisse à l'étranger, et cela en dépit de très faibles moyens à disposition.

Contact

Roger Swifcz, SEFRI
Conseiller scientifique,
division Relations internationales
☎ +41 58 462 48 81
✉ roger.swifcz@sbfi.admin.ch

Informations complémentaires

Ecole suisse d'archéologie en Grèce:

✉ www.unil.ch/esag

Interview avec le professeur Karl Reber, directeur de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce (ESAG)

Sur les traces du sanctuaire d'Artémis Amarysia

«Les archéologues suisses ont réussi à se forger une réputation internationale de haut niveau grâce aux fouilles et aux travaux de recherche à Erétrie. Il est particulièrement important que l'archéologie suisse soit bien représentée à Athènes, haut lieu de l'archéologie classique, où se trouvent actuellement 17 instituts d'archéologie étrangers»: ainsi s'exprime Karl Reber, professeur d'archéologie classique à l'Université de Lausanne et directeur de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce (ESAG). L'ESAG concentre actuellement ses activités à Erétrie sur le gymnase et sur le plus important sanctuaire extra muros de la cité.



Karl Reber, professeur d'archéologie classique à l'Université de Lausanne et directeur de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce (ESAG).

Citez-nous les découvertes les plus importantes que les archéologues suisses ont faites à Erétrie ces 50 dernières années?

En 50 ans, les archéologues suisses ont acquis tellement de nouvelles connaissances sur les conditions de vie dans une ville antique qu'il est difficile de répondre à cette question en quelques mots. Nous avons surtout centré la recherche sur le processus de fondation de la ville au 8^e siècle av. J.-C. Erétrie est rapidement devenue une des cités grecques les plus influentes. Elle était non seulement active dans le commerce maritime, mais faisait aussi partie des premières villes grecques à fonder des colonies en Italie. La découverte de tessons de céramique utilisés comme support d'écriture laisse

supposer qu'Erétrie a également joué un rôle central dans le développement et la diffusion de l'alphabet grec.

L'ESAG est l'une des institutions phares de la recherche dans le monde antique, notamment dans l'étude du site d'Erétrie, devenu entretemps un des sites urbains antiques les mieux étudiés. Les fouilles les plus récentes ont permis de mettre au jour des vestiges de l'époque romaine en grande quantité, preuve que la ville a, contrairement à ce que laissaient entendre les anciennes hypothèses, connu une certaine prospérité jusqu'au 3^e siècle après J.-C. Je pourrais vous citer encore de nombreux exemples. Tous nos résultats de recherche sont publiés de manière scientifique dans les 22 tomes de la série «Eré-



Ces mosaïques datant du 4^e siècle av. J.-C. comptent parmi les découvertes les plus intéressantes faites à Érétrie.

trie, fouilles et recherches», ainsi que dans le catalogue de l'exposition qui a eu lieu au musée national archéologique d'Athènes et à l'«Antiken Museum» de Bâle en 2010-2011.

Pourquoi les fouilles à Érétrie sont-elles si importantes pour la recherche suisse?

L'Ecole suisse d'archéologie en Grèce est le seul institut archéologique suisse permanent à l'étranger. Les archéologues suisses ont réussi à se forger une réputation internationale de haut niveau grâce aux fouilles et aux travaux de recherche à Érétrie. Il est particulièrement important que l'archéologie suisse soit bien représentée à Athènes, haut lieu de l'archéologie classique, où se trouvent actuellement 17 instituts d'archéologie étrangers. Les étudiants et les jeunes archéologues ont ainsi la possibilité d'acquérir de l'expérience sur le terrain, d'échanger avec des collègues d'autres instituts et de développer un réseau scientifique. De nombreux archéologues aujourd'hui bien établis en Suisse ont débuté leur carrière à Érétrie. La présence des archéologues suisses favorise en outre un échange culturel intense entre la Grèce et la Suisse.

Que pensez-vous de la collaboration avec la Grèce?

De manière générale, nous entretenons d'excellents rapports avec nos collègues

grecs et les autorités locales, basés sur une confiance et un respect mutuels. Les chercheurs grecs invitent d'ailleurs très régulièrement nos archéologues à participer à des projets communs. Les archéologues suisses s'adaptent très rapidement au style de vie méditerranéen, ce qui est très apprécié de nos hôtes. L'hospitalité légendaire des Grecs fait que beaucoup d'archéologues suisses finissent par considérer la Grèce comme leur deuxième patrie.

Quelles sont les différences entre les chantiers de fouilles en Suisse et en Grèce? Existe-t-il des synergies?

Non, on ne peut pas parler de synergies, mais de ressemblances. Par exemple, on peut tirer profit des méthodes utilisées sur les chantiers en Suisse. Nous exigeons d'ailleurs de nos étudiants qu'ils fassent leurs premières armes en Suisse avant de les emmener à Érétrie, sachant qu'ils disposeront ainsi des connaissances de base. D'un point de vue scientifique, les échanges sont riches, surtout lorsque la thématique est commune aux deux cultures (par ex. les peintures murales romaines). A l'Université de Lausanne, où j'enseigne, les étudiants sont formés simultanément à l'archéologie classique et à l'archéologie provinciale romaine, ce qui leur permet d'acquérir un savoir diversifié qui pourra leur être utile dans leur future vie professionnelle.

Dans quels domaines pensez-vous faire de nouvelles découvertes à Érétrie au cours des prochaines années?

Nous allons concentrer nos activités sur les vestiges de deux monuments. Premièrement, nous continuerons nos recherches sur le gymnase, c'est-à-dire l'institution qui, dans l'Antiquité, servait à l'éducation, à la formation et à la culture physique. Des fouilles récentes ont montré que le gymnase d'Érétrie est beaucoup plus grand et plus important qu'on ne le pensait jusqu'alors. Deuxièmement, nous continuerons de chercher, à environ 10 km à l'est d'Érétrie près du village d'Amarynthos, le sanctuaire extra muros d'Artémis Amarysia. Celui-ci n'est connu qu'au travers de sources écrites et épigraphiques. Il ressort qu'il a appartenu, à l'époque classique et hellénistique, aux plus importants sanctuaires de toute l'Eubée, et que le culte d'Artémis Amarysia avait même été introduit à Athènes. Les fouilles suisses les plus récentes ont permis de localiser l'endroit où devait se trouver le sanctuaire. Les lieux de culte dans le monde grec font actuellement l'objet de nombreuses études. Nos collaborateurs de l'ESAG travaillent en étroite collaboration avec le réseau international de chercheurs. Les fouilles à Amarynthos livreront encore de nombreux objets et vestiges, qui nous permettront de mieux connaître l'architecture et la fonction des sanctuaires grecs.

Marché des places d'apprentissage

Baromètre des places d'apprentissage d'avril 2014: la situation est stable

En avril 2014, la situation sur le marché des places d'apprentissage se présente comme stable dans une large mesure. La demande tout comme l'offre de places d'apprentissage ont cependant légèrement diminué par rapport à 2013. Le nombre de jeunes confrontés au choix d'une profession est également en baisse. Ce constat ressort des projections du baromètre des places d'apprentissage publié en juin 2014, projections effectuées deux fois par an par l'Institut LINK sur mandat du SEFRI.



À la date de référence, le 15 avril 2014, 73 000 (2013: 78 000) jeunes manifestaient de l'intérêt pour une place d'apprentissage. De leur côté, les entreprises consultées proposaient environ 80 000 places d'apprentissage (2013: 81 500). L'expérience a montré que les chiffres concernant aussi bien l'offre que la demande évolueront encore à la hausse d'ici la rentrée en août prochain.

Les résultats du sondage mené aussi bien auprès des jeunes que des entreprises laissent entendre que l'attribution des places de formation se fera dans des conditions identiques à celles de l'année dernière. Le 15 avril 2014, 51 500 jeunes avaient reçu une réponse positive, c'est-à-dire 500 de plus qu'en 2013. Les entreprises ont indiqué que 56 500 places d'apprentissage (2013: 56 500) ont été attribuées de manière définitive.

LE CHIFFRE



Entre 2007 et 2011, près de 72% des partenariats établis par des chercheurs actifs en Suisse avaient une dimension internationale. Les Etats-Unis sont le premier pays partenaire (14,4%), suivis des pays voisins de la Suisse: Allemagne (9,5%), Italie (7,6%) et France (7,6%).

Source: «Analyse bibliométrique de la recherche scientifique en Suisse 1981-2011», SEFRI 2014.

ANNONCES FRI

RECHERCHE ET INNOVATION

Après la Norvège, la Suisse assure la présidence d'EUREKA

A la mi-juin, à Bergen, la Suisse vient de reprendre, après la Norvège, la présidence de l'initiative de recherche européenne EUREKA pour une année. Pendant ce laps de temps, elle assurera la responsabilité du pilotage et du développement de l'initiative. Elle organisera notamment quatre réunions de haut niveau en Suisse dont, en point de mire, une conférence centrée sur l'innovation à Bâle le 19 novembre prochain, mise sur pied de concert avec le Swiss Innovation Forum.

La Suisse s'est fixée quatre objectifs pour cette année de présidence:

- collaboration plus étroite entre EUREKA et les agences nationales d'encouragement telles que la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) en Suisse ainsi qu'une meilleure coordination entre EUREKA et les instruments d'encouragement existants à l'échelle des pays;
- renforcement du réseau EUREKA, en développant la collaboration avec les pays associés (Canada, Corée du sud et Afrique du sud);
- positionnement d'EUREKA au sein de l'espace européen de la recherche, notamment grâce à l'identification et à la mise à profit des synergies entre EUREKA et d'autres initiatives au sein de l'espace européen de la recherche;
- plus forte orientation d'EUREKA vers les besoins des groupes cibles et notamment des entreprises.

Informations complémentaires:

- Programme de travail dans le cadre de la présidence suisse (Work Programme)
- Brochure d'information sur EUREKA (présentation de l'initiative, commentaire des instruments, expériences de participants à des projets)

☞ www.sbfi.admin.ch/eureka-f

Commande: info@sbfi.admin.ch